

l'étiquette du patient est à coller ici

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste) (AFFECTION EXONERANTE)

Hyères, le 04/06/2025



 Séjour de rééducation intensive à l'étranger dans le cadre d'un trouble du neurodéveloppement du 18/11/2024 au 29/11/2024.



Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée (MALADIES INTERCURRENTES)